

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°14 / Avril 2021

Éditorial du Président

La séance inter-académique inédite qui s'est tenue le lundi 29 mars, rassemblant la Société d'Études des Hautes-Alpes, l'Association Universitaire d'Études Drômoises, les Amis de Vienne et l'Académie Delphinale, a été riche d'échanges et de découvertes mutuelles. Elle nous a permis de faire ou refaire connaissance, de découvrir nos atouts et nos potentialités, et de mieux comprendre nos fonctionnements respectifs. Sans surprise, elle a mis en évidence l'importance primordiale pour nos sociétés savantes de la recherche et des publications.

Nous avons pris acte de la volonté commune de fonctionner en réseau, à plusieurs niveaux :

- des réflexions de fond, en particulier dans le domaine du patrimoine,
- des initiatives ponctuelles : colloques, voyages et visites,
- des échanges d'informations (nouvelles et publications de nos sociétés savantes).

Durant cette séance, organisée dans la perspective des 250 ans de notre Compagnie, beaucoup d'idées ont été émises pour de futurs colloques en 2022, autour de thèmes d'intérêts communs. C'est parmi ces propositions que nous choisirons les thèmes des futurs colloques, manière supplémentaire de nourrir notre écosystème culturel régional et d'y tenir notre place.

Le Président, Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous.



**Samedi 24 avril
(10h)**

**Visioconférence
Zoom**

- Assemblée générale des membres titulaires



**Samedi 24 avril
(14h30)**

**Visioconférence
Zoom¹**

- « Le Conseil départemental de l'Ordre des médecins » par M. Olivier Roux
- « De Gaulle, Grenoble et le Vercors », par M. François Boulet

Réunion du Conseil d'administration

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu **lundi 19 avril à 17h30**, par visioconférence Zoom.

Future membre titulaire

A été présentée à la qualité de membre titulaire la candidature de :

- Madame Isabelle Varloteaux, présentée par Mme Marie-Françoise Bois-Delatte, Mme Martine Jullian et M. Michel Jolland.

¹ Séance en visioconférence Zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/81169153360?pwd=aFo5NWYzYkM4ZmVNQktCNVVBQnQxZz09>

ID de réunion : 811 6915 3360

Code secret : 050332

Futur membre associé

A été présentée à la qualité de membre associé la candidature de :

- Monsieur Philippe Gonnet, présenté par M. Gilles-Marie Moreau, M. Bernard Pouyet, M. Jean Serroy.

Nécrologie

Nous apprenons le décès de Daniel Étienne, membre associé de notre Compagnie.

Après une vie professionnelle bien remplie dans le domaine commercial, il s'était forgé un nouvel horizon en développant une véritable passion pour l'histoire et le patrimoine de notre région. Il a ainsi assumé des responsabilités dans plusieurs associations, il a également été membre actif ou proche soutien de beaucoup d'autres. Il a œuvré pendant de longues années dans la région de Saint-Marcellin, en particulier auprès des « Amis de l'Arthaudière ». Il avait aussi un profond attachement pour la Morte, village montagnard dont était originaire sa grand-mère maternelle et, au-delà, pour toute la Matheysine. Il était d'ailleurs vice-président du Musée Matheysin. Habitant tout près du château de Hautefort à Saint-Nicolas de Macherin, il s'était naturellement intéressé à l'histoire de ce bel édifice et à celle du Pays Voironnais.

Dynamique et plein d'entrain, Daniel Étienne était apprécié pour sa gentillesse, son dévouement et sa disponibilité. C'était un remarquable fédérateur des énergies autour de l'histoire et du patrimoine. Il avait en effet la précieuse qualité de savoir motiver et rassembler les personnes, les groupes et les associations, de stimuler leur engagement afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour découvrir, et faire connaître au plus grand nombre, les personnages, les lieux et les événements marquants du passé. Il avait écrit plusieurs articles mais il n'aura pas eu le temps de mener à bien son projet d'ouvrage à la fois généalogique et de souvenirs personnels.

Avec Daniel Étienne c'est une personnalité attachante qui disparaît, un homme doué pour établir des contacts, susciter des événements. Sans doute sa disparition sera-t-elle ressentie par beaucoup comme une perte pour la mise en valeur du patrimoine dauphinois. Les publics qu'il a si souvent séduits par sa faconde et son sens de l'information signifiante n'oublieront pas la facilité avec laquelle il les entraînait dans de réels voyages historiques.

Michel JOLLAND

Chroniques delphinales : L'Académie Delphinale inaugure rue Mably

Le Bulletin n° 7, d'octobre 2005, contient le texte de ma communication faite devant l'Académie cette année-là portant le titre de « L'Académie Delphinale et ses pénates ».

J'y racontais toutes les tribulations de notre Compagnie à la recherche d'un toit destiné à l'abriter pour y donner ses conférences, mettre à l'abri sa bibliothèque et ses archives, assurer le fonctionnement régulier d'un indispensable secrétariat.

Depuis sa création et pendant toute sa longue vie (250 ans) l'Académie Delphinale a erré dans Grenoble, sa ville natale, installée en divers lieux, certains très convenables d'autres totalement inadaptés et même pour d'autres parfaitement indignes. Chaque fois installée, chaque fois chassée des lieux sous des prétextes divers, elle semble n'intéresser aucune municipalité comme ses sœurs de Lyon, de Toulouse ou de Nîmes qui siègent dans des palais prestigieux. Aucun riche mécène ne lui offrira l'hospitalité dans une confortable demeure et personne ne lui donnera en héritage une belle et riche maison pour y être abritée ad vitam aeternam...

À l'aube du XX^{ème} siècle, elle a déjà beaucoup pérégriné dans Grenoble et à chaque déménagement elle a laissé aux ronces du chemin, quelques morceaux de son patrimoine.

Qu'on songe en particulier, à sa belle bibliothèque, aux tableaux qui ont orné ses murs, à ses collections de médailles ou de photos et à bien d'autres richesses dont elle s'est vu dépouillée au fil de ses errances. La lecture des procès-verbaux, des comptes rendus des séances, de la correspondance provoque chez nous, ses héritiers, des regrets bien amers.

À l'aube du XX^{ème} siècle, notre Compagnie est lasse d'être ballotée de siège en siège, de quartier en quartier. Elle aspire à la stabilité comme la Société de Statistique qui s'est décidée à louer à ses frais, dans la rue Abbé de la Salle, un local pour y tenir ses séances et installer sa bibliothèque !

Le 31 mai 1901, le Président Paul Morillot, devant l'Assemblée Générale plaide la cause d'une installation dans un logement modeste mais où l'Académie Delphinale serait chez elle. Ainsi serait évité l'éparpillement de ses archives anciennes et « des tableaux qui ornaient la salle primitive de ses séances ». Le Président remerciait la Bibliothèque Municipale d'avoir accueilli notre Compagnie pendant de longues années. « Si nous ne consultions que notre cœur, c'est ici que nous voudrions continuer à vivre, étroitement unis à cette Bibliothèque... » Mais disait-il, « l'Académie Delphinale, alors que tout change ne doit pas demeurer immobile... ».

Le Conseil d'Administration s'est déjà prononcé en faveur d'un local bien modeste, loué à un particulier. Elle le trouva rue Mably au numéro 3, plus précisément aux rez-de-chaussée d'un immeuble de 3 étages, de belle apparence, à côté de la Préfecture. Son propriétaire M. De Vernisy l'avait mis en location moyennant le prix de 525 francs par an. Mais avant de signer le bail, le C.A. de notre Compagnie voulut les devis des dépenses d'installation et l'assurance de quelques clauses à préciser. Il fallait faire vite car M. de Vernisy était pressé. Le bail fut signé le 15 août 1901.

L'académie disposait désormais de cinq pièces de différentes grandeurs, situées au rez-de-chaussée, prenant jour sur la rue Mably avec cabinet d'aisances, cave et grenier. Bail signé pour 16 ans, au prix de 525 francs par an, payable en deux annuités. Entrée en jouissance prévue le 14 septembre 1901.

Les travaux d'installation allèrent bon train. Menuisiers, maçons, électriciens et peintres firent diligence. Le devis général estimatif s'élevait à 2000 francs. Il fut comme d'habitude dépassé

et atteignit la somme de 2700 francs. Le trésorier était inquiet mais on allait arriver « à joindre les deux bouts ».

C'est le 29 novembre 1901 que l'Académie Delphinale se réunit pour la première fois dans son nouveau local. Ce fut un grand jour. Le Président accueillait ses confrères en ces termes :

« L'Académie vous reçoit aujourd'hui chez elle. De la Place de la Constitution (actuelle Place de Verdun) à la rue Mably, vous n'avez eu qu'un pas à faire : mais, Messieurs, quel changement : vous êtes désormais chez vous ».

Le Président Morillot ce 29 novembre 1901, n'oubliait pourtant pas l'ancien siège et la salle des conférences, « belle, vaste et prêtée gracieusement, mais qui convenait assez mal à nos réunions en raison « d'un inextricable réseau de tables ».

« Par excès de prudence administrative, nous étions condamnés à une demi-obscurité perpétuelle. Dans ce siècle d'électricité, nous restions voués à l'antique huile à quinquets : les lampes ne brûlaient qu'à regret. Chaque séance de l'Académie évoquait une bizarre procession d'ombres mystérieuses... ».

Et le Président Morillot de rêver à un Hôtel des Sociétés Savantes, à Grenoble ou simplement à un Hôtel de l'A.D. rue des Alpes, rue Beyle-Stendhal, rue Condillac ou rue Villars...

De lignes simples et pures, avec un toit brillant d'ardoises fines, l'intérieur confié à un huissier à chaîne, avec plusieurs salles : Bibliothèque, salle de conférence, vaste et bien organisée etc... Nous aurions un bienfaiteur, un mécène, un Montyon ou un Rotschild » qui nous aurait laissé de quoi mener ce train de grande dame de province ».

Mais le rêve de M. Morillot ne s'est jamais réalisé. « Faute de quelqu'un qui nous aide, nous nous sommes lassés d'attendre et nous nous sommes aidés nous-mêmes ».

L'installation était modeste dénuée de tout ornement inutile.

Peut-être même manquait-il quelques certaines choses indispensables. Mais P. Morillot recommandait la patience. Sa seule crainte, partagée par d'autres, c'est que la place ne soit trop restreinte.

La bibliothèque seule était au large et les livres étaient bien rangés. Ce jour d'inauguration, la salle des conférences était pleine. Si un jour, elle s'avère trop petite, le Bureau de l'A.D. mettra à l'étude un plan d'agrandissement. D'autre part, la Ville de Grenoble conserve l'espoir de nous voir réunis chez elle quelquefois. Pour les séances solennelles la Chambre de Commerce consentira à nous offrir « son nouveau palais ».

Autre avantage, la rue Mably pourrait devenir notre atelier scientifique en raison de notre proximité avec nos livres. Le Président remerciait ensuite tous ceux qui avaient dépensé « leur temps et leur peine » pour aménager ce local en particulier M. Sebelin (peut-être l'architecte) et ceux qui ont surveillé le déménagement, trier nos livres, les ranger avec méthode et procéder à l'établissement de l'importante bibliothèque. Ils ont rendu à l'A.D. un service obscur mais utile à tous. Il faudra aussi assumer les charges qui découlent de ce déménagement. Le trésorier, M. Silvy, a bien des soucis et il fait appel aux dons. Il faut recruter d'autres membres sans tarder. Il rappelait nos errances à travers la ville, tous ces lieux où l'A.D. a vécu quelques temps sans oublier « les soirs d'hiver où l'A.D. grelottant sur le pavé glacé en était réduite à monter chez ses Présidents qui l'hébergeaient quelques heures ». Maintenant il faudra acquitter un loyer, payer des impôts, assurer éclairage et chauffage. Pour terminer, il souhaitait que ce nouveau siège, « nous le gardions longtemps et soit un coin heureux, un asile d'étude où d'honnêtes gens travaillent en paix ».

Notre Compagnie resta dans ces lieux de 1901 à 1921.

Yves ARMAND

Les châteaux-forts de l'Isère : rencontre

Le service du Patrimoine culturel du Département de l'Isère organise une demi-journée de rencontre **en ligne** autour du projet « Châteaux-forts d'Isère » coordonné par Annick Clavier :

Vendredi 30 avril (14-18 heures)

Les objectifs de cette rencontre :

- **Présenter les recherches** en cours et expliquer ce qu'elles peuvent apporter dans un projet patrimonial
- **Faire intervenir des acteurs** (associatif et public) qui ont su mobiliser des ressources et mener à bien des projets
- **Echanger avec vous** autour des difficultés qui peuvent être rencontrées dans de tels projets
- Parler méthodologie, financement, recherche, maîtrise d'ouvrage...

Cette première prise de contact pourra être suivie par d'autres rencontres, en réel (et virtuel) par la suite...

Inscription par courriel auprès de olivia.tirard@isere.fr

Vous recevrez en retour un lien pour accéder à la rencontre, puis le programme précis.

Cotisations

Montant des cotisations 2021 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Les manifestations culturelles et les publications qui émailleront le cours de l'année 2022, 250^e anniversaire de notre Compagnie, vont générer un surcroît de dépenses. En conséquence, des demandes de subventions seront ciblées auprès d'organismes publics et de mécènes ; dans cette perspective, tout membre désireux de **faire un don**, sera le bienvenu : le montant en figurera sur son **reçu fiscal**.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2021.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau, Président.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact (attention : nouvelle adresse postale, depuis le 1^{er} juillet 2020 !) :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

